

**Déclaration de la Présidence de la Conférence des Présidents
des Parlements de l'Union Européenne**
(Rome, les 22-24 septembre 2000)

La Présidence de la Conférence des Présidents des Parlements de l'Union européenne, réunie à Rome, résumant le débat qui a eu lieu le 22 septembre 2000 d'après la proposition du Président de l'Assemblée nationale française concernant les prochaines élections dans la République fédérale de Yougoslavie,

considérant que la démocratie est une condition nécessaire à la société pour progresser et aux individus pour développer leur personnalité ;

se référant aux principes démocratiques aussi fondamentaux que le respect des droits de l'homme, la primauté du droit, la séparation des pouvoirs, le pluralisme et les élections libres ;

rappelant que le bon fonctionnement de la démocratie requiert des gouvernants, qui exercent le pouvoir qu'ils tiennent du peuple, le respect des droits des citoyens ;

exprime sa vive protestation pour la décision du Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie d'empêcher l'accès aux parlementaires des Pays de l'Union européenne " Témoins de la démocratie " qui voulaient se rendre dans ce pays pour vérifier les conditions du déroulement des élections du 24 septembre ;

souligne que cette attitude est particulièrement préoccupante pour la garantie de la transparence et du caractère démocratique du processus électoral en cours ;

réitère sa ferme conviction que seul le fonctionnement correct du système démocratique est à même d'assurer la primauté du droit et la sauvegarde des libertés fondamentales et donc une coexistence pacifique de diverses communautés qui, toutes, méritent le respect mutuel quelles que soient leurs traditions, leurs religions ou leurs pratiques.